VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de propriété foncière.
Succession d'Adèle Taylor.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

EN vertu d'un ordre de Hon. John W. Terrell, juge de la Cour de Première Instance du District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er février 1866, je vendrai à la Bourse des Encanteurs, avenue Commerce, entre la Chaussée Carondelet et la Troisième District, le lundi 19 février 1866, à midi, les lots de terre ci-après désignés, situés dans la Troisième District de la Nouvelle-Orléans, savoir :

Un lot de terre, borné par la Deuxième rue Philippe, Mazant et Prytania, mesurant 40 pieds de façade sur la Deuxième rue Philippe, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues Prytania et Mazant, et portant le No 6 de la Deuxième rue Philippe.

Un autre lot de terre, borné par la Deuxième rue Philippe, Mazant et Prytania, mesurant 40 pieds de façade sur la Deuxième rue Philippe, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues Prytania et Mazant, et portant le No 8 de la Deuxième rue Philippe.

Un autre lot de terre, borné par la Deuxième rue Philippe, Mazant et Prytania, mesurant 40 pieds de façade sur la Deuxième rue Philippe, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues Prytania et Mazant, et portant le No 10 de la Deuxième rue Philippe.

Un autre lot de terre, borné par la Deuxième rue Philippe, Mazant et Prytania, mesurant 40 pieds de façade sur la Deuxième rue Philippe, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues Prytania et Mazant, et portant le No 12 de la Deuxième rue Philippe.

Ces quatre lots de terre sont connus sous le nom de Nos 6, 8, 10 et 12 de la Deuxième rue Philippe.

Les mises à prix seront comme suit, savoir : Pour le No 6, 1,000 piastres ; pour le No 8, 1,000 piastres ; pour le No 10, 1,000 piastres ; pour le No 12, 1,000 piastres.

Les termes de vente porteront 3 ans, avec hypothèque, frais des actes aux frais de l'acquéreur. 31 jan—1-6-11-16-f

Succession de FRANÇOIS MIGOT, No. 25964.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

EN vertu d'un ordre de Hon. Wm. Elliott, juge de la Cour de Première Instance du District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 février 1866, je vendrai à la Bourse des Encanteurs, avenue Commerce, entre la Chaussée Carondelet et la Troisième rue, le lundi 19 février 1866, à midi, la propriété foncière suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par la Huitième rue, par les rues Prytania, Pauline, Upsal et Morales, mesurant, sur ladite Huitième rue, 40 pieds de façade sur la rue du Pilori, sur 120 pieds de profondeur entre lesdites rues Prytania et Morales, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison de deux étages de dimensions ordinaires, couverte en ardoises, portant le No 1031, avec cuisine, etc.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'en a faite de Charles de Armas, suivant acte en minute de M. A. E. Broithier, en date du 17 février 1864, enregistré, etc.

Le TERRAIN situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Hôpital, entre les rues Clio et Bernard, bornant, Hôpital et Bernard, mesurant 40 pieds de façade sur chacune desdites rues Hôpital et Bernard, sur une profondeur de 120 pieds entre lesdites rues Hôpital et Bernard, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison de deux étages, couverte en ardoises, portant le No 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79,